

Mis en ligne le mardi 16 décembre 2008

N°44 - Création d'un poste de chargé de mission sécurité

Rapporteur Mme Primo

Mme PRIMO : Il est rappelé au Conseil Municipal que ce poste concerne le renouvellement du contrat d'un agent, mais que le contrôle de légalité nous demande de procéder par création de poste. En conséquence, le personnel concerné ayant donné entière satisfaction, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat de travail.

M. MEI : Avant de clôturer cette séance, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.